

République française

Département de la Drôme

COMMUNE DES GRANGES GONTARDES

Séance du 13/05/2024

Membres en exercice : 13

L'an deux mille vingt-quatre et le treize mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : 8

Représentés : 3

Présents : Gérard BAUMEA Jean-Christophe CAMBON Fabienne KOBİ H  l  ne MOULY Franco PICCARDO Nicole PONIZY Didier SOULAIGRE Dominique VEZON DAUNIS

Absents : 2

Repr  sent  s : C  cile AUDIBERT Christophe GALISSARD Geoffroy HUGUES

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Absents : Emmanuelle COMBET, J  r  me ROIG

Abstention : 0

Secr  taire de s  ance : Nicole PONIZY

Date de la convocation : 13/05/2024

N   d'ordre : DE_2024_041 13/05/2024

Objet : Travaux d'installation d'une pergola et de stores    l'  cole

Suite    la coupe des arbres qui faisaient de l'ombre dans la cour de l'  cole Vallon les Fontaines, une demande de pergola a   t   faite par les parents d'  l  ves.

De m  me, afin de r  pondre    un probl  me de chaleur et de ventilation dans les classes de l'  cole Vallon les Fontaines une demande d'installation de stores a   t   propos  e.

G  rard BAUMEA, 2  me adjoint, propose de solliciter toutes les subventions disponibles permettant de financer ces types de travaux.

Concernant les travaux pour la pergola, l'entreprise MS Arnoux a   t   sollicit  e afin d'  tablir un devis. Le montant global est de 2 591,20    HT soit 3 109,44    TTC.

Concernant l'installation des stores, une demande de devis a   t   faite aupr  s de 3 entreprises :

- SARL Passion Store dont le montant global est de 10 828    HT soit 11 000,00    TTC.
- Stores Rhodaniens dont le montant global est de 2 458,50    HT soit 2 950,20    TTC.
- SDA V  randas dont le montant global est de 3 601,23    HT soit 4 321,48    TTC.

M. BAUMEA pr  cise que seule l'entreprise SARL Passion Store a r  pondu pour l'ensemble des trois classes. De plus, elle est la seule    proposer un service apr  s-vente en cas de besoin.

G  rard BAUMEA, 2  me adjoint, propose de retenir :

- La soci  t   MS Arnoux pour la construction de la Pergola pour un montant global de 3 109,44    TTC.
- La SARL Passion Store pour l'installation des stores pour un montant de 11 000    TTC.

Il rappelle aussi que ces travaux ont   t   inscrits au budget.

Apr  s en avoir d  lib  r      l'**unanimit  **, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTER** la construction de la Pergola par la soci  t   MS Arnoux pour un montant global de 3 109,44    TTC.
- **ACCEPTER** l'installation des stores par la SARL Passion Store pour un montant de 11 000    TTC.
- **DEMANDER**    Madame le maire de solliciter toutes les subventions possibles aupr  s des diff  rents partenaires publics ou priv  s des communes dans ce domaine.
- **AUTORISER** Madame le Maire    signer tout document pour la bonne ex  cution de cette d  lib  ration.

Fait    Les Granges Gontardes, le 13/05/2024

Madame H  l  ne MOULY,
MAIRE,

D  p  t PREFECTURE DE LA DR  ME
Date de r  ception de l'AR: 21/05/2024
026-212601454-20240513-DE_2024_041-DE



Dépt PREFECTURE DE LA DRÔME

Date de réception de l'AR: 21/05/2024

U26-212601454-20240513-DE_2024_041-DE